

# LE DEVOIR

VOL. XC - N° 257

LE VENDREDI 12 NOVEMBRE 1999

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

**PLAISIRS**

**SUIVEZ LE GUIDE DES GUIDES**  
PAGE B 1

**MONTRÉAL**

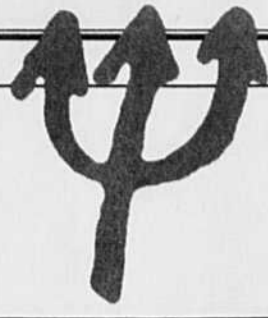
**UN AU REVOIR ÉMOUVANT À CLAUDE MASSON ET À SON ÉPOUSE**  
PAGE A 5

**TOURISME**

**DE MICKEY À G.O. : À LA RESCOURSÉ DU CLUB MED**  
PAGE B 4

**CINÉMA**

**LA FILLE SUR LE PONT: UN EXERCICE LUDIQUE ET PLEIN D'ESPRIT**  
PAGE B 10



**PERSPECTIVES**

## Qui se souvient, et de quoi?

C'était jour du Souvenir, hier. Mais au Québec, qui se souvient, et de quoi? Certainement pas de guerres et de tranchées, dans une province qui croit être née avec la Révolution tranquille. Et où l'on puise son identité dans les institutions provinciales créées à cette époque, au nombre desquelles ne figurent évidemment pas l'armée et ses canons.

Les coquelicots ont plus tendance à pousser aux boutonnières au sud de la rivière Outaouais qu'au nord, à l'ouest du boulevard Saint-Laurent qu'à l'est. Et si, dans la capitale nationale (fédérale), la onzième heure du onzième jour du onzième mois se veut un temps d'arrêt, elle passe presque inaperçue au Québec.

Le peu d'importance qu'accordent les Québécois aux faits d'armes canadiens accomplis outre-mer s'explique certainement par le fait que, jusqu'à la moitié du siècle, les forces canadiennes leur ont été pour le moins hostiles. Institution anglophone et anglicisante, aux traditions et aux allégeances britanniques, la Défense était perçue comme l'incarnation de l'étranger, de l'autre solitude. Beaucoup de francophones désireux de s'enrôler ont été recalés faute de parler «white», et ceux qui ont intégré les rangs de l'armée se sont retrouvés plus souvent dans l'infanterie que dans l'aviation ou la navigation, plus prestigieuses (et souvent plus sûres). Sans compter que peu pouvaient espérer décrocher un poste d'officier. Même en 1970, l'intervention de l'armée à Montréal pendant la Crise d'octobre a réveillé un temps ce sentiment.

Mais selon les historiens, le malaise est plus profond. Car malgré tout, la participation des francophones aux deux grandes guerres, qui auront fauché la vie de plus de 110 000 Canadiens, est loin d'avoir été négligeable: on estime qu'entre 90 000 et 100 000 francophones du Québec se seraient portés volontaires pendant la Seconde Guerre mondiale sur un total d'un million de soldats. Et puis, l'opposition des Québécois à la participation canadienne à la guerre a été surévaluée. Comme l'explique Michael Behiels, professeur d'histoire du Québec et du Canada contemporain à l'Université d'Ottawa, il y avait certes une petite bourgeoisie canadienne-française plus conservatrice qui était sympathique aux Mussolini et à leur façon de voir le monde, mais ils ne représentaient pas l'opinion populaire. Claude Couture démontre dans son livre *Le Mythe de la modernisation du Québec* que les tirages de *La Presse*, du *Soleil* ou encore du *Canada*, des journaux qui pourfendaient le fascisme, le nazisme et l'antisémitisme, étaient beaucoup plus élevés que celui du *Devoir*... MacKenzie King, qui était pourtant revenu sur sa promesse de ne pas recourir à la conscription lors de la Seconde Guerre mondiale, s'est d'ailleurs fait réélire en 1945 avec près de la moitié de ses 122 sièges au Québec.

En fait, le peu de cas fait de notre histoire militaire s'enracinerait surtout dans le mythe que le Québec moderne n'est véritablement né qu'avec la Révolution tranquille. Les Québécois s'identifient aux institutions provinciales qui ont vu le jour à cette époque, parmi lesquelles ne figurent pas, bien sûr, l'armée canadienne, et développent ainsi, selon les mots de Béatrice Richard, chargée de cours spécialisée en histoire militaire à l'UQAM, un sentiment d'appartenance à «un pays tronqué», un «pays sans armée». Il faut dire que l'époque est bonne. L'air du temps est au pacifisme et la société «hédoniste», dénigrant l'image du guerrier aux valeurs macho, à la cote.

Bref, on s'adonne à un processus de reconstruction de la mémoire historique. D'ailleurs, rappelle Mme Richard, la conscription n'a pas toujours été un souvenir aussi vif à l'esprit des Québécois. En faisant la revue des manuels scolaires d'histoire du début du siècle, elle a réalisé que l'enrôlement obligatoire n'était pas enseigné avec une insistance particulière. Ce n'est qu'à partir des

VOIR PAGE A 10: DE QUOI?

**MÉTÉO**

Montréal Faible neige ou neige fondante. Max: -3 Min: -8  
Québec Faible neige. Max: -1 Min: -9  
Détails, page B 3

**INDEX**

Annonces ..... B 6 Éditorial ..... A 8  
Bourse ..... A 7 Le monde ..... B 7  
Avis publics ..... A 4 Les sports ..... B 6  
Cinéma ..... B 10 Montréal ..... A 5  
Culture ..... B 9 Mots croisés ..... B 6  
Economie ..... A 6 Télévision ..... B 8

www.ledevoir.com

## Mémoire vive



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

COMME elle l'avait fait l'année dernière, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a souligné à sa façon, hier, le jour du Souvenir par une cérémonie à la mémoire «de ceux qui sont morts pour la liberté et l'indépendance des peuples». L'événement, qui avait lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges, réunissait dignitaires, anciens combattants et sympathisants qui ont rendu hommage aux soldats tombés au combat. Sur la photo, le capitaine P. D'Orsonnens passe devant la pierre tombale d'un soldat sur laquelle une rose a été déposée. Autres informations en page A 3.

### Un attentat fait sept morts à Bogotá

## La Colombie replonge dans la hantise du narcoterrorisme

AGENCE FRANCE-PRESSE



REUTERS

Des secouristes viennent en aide à une passante blessée dans l'attentat survenu dans une zone très fréquentée de la capitale.

VOIR PAGE A 10: COLOMBIE

### À trois semaines de la réunion de l'OMC à Seattle

## Pettigrew craint un blocage entre Européens et Américains

ROBERT DUTRISAC DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

À trois semaines de la réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle, le ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew, doute que la déclaration commune que les représentants des pays membres à l'OMC tentent de rédiger sera prête à temps en raison des divergences entre l'Europe et les États-Unis.

«Ce qui m'inquiète à ce moment-ci, ce sont les écarts [entre les Européens et les Américains] sur ce que devrait être le prochain cycle de négociations», a dit M. Pettigrew au cours d'une entrevue accordée au *Devoir*. «Les Européens veulent un immense ordre du jour», qui comprendrait les questions de la concurrence, de l'investissement, des normes sociales et de l'environnement, tandis que «les Américains sont plutôt

VOIR PAGE A 10: BLOCAGE

## La Place des Arts balaie ses techniciens

Congédiement déguisé? Pas du tout, dit Clément Richard

STÉPHANE BAILLARGEON LE DEVOIR

La direction de la Société de la Place des Arts (PdA) a trouvé un moyen pour se débarrasser d'un seul coup de ses quelque 150 techniciens, en grève depuis l'été dernier.

La société a tout simplement décidé de «cesser d'offrir et de fournir à ses locataires», comme l'OSM ou la Compagnie Jean Duceppe, les services de techniciens de scène, «et ce, de manière définitive».

Cette décision a été prise à l'unanimité par les huit membres du conseil d'administration de la PdA, réuni lundi dernier en séance extraordinaire.

Les techniciens du local 56 de l'Alliance internationale des employés de scène et de théâtre (IATSE), selon

l'acronyme américain utilisé aussi au Québec) ont déclenché une grève le 22 juin. Une séance de conciliation a échoué le 4 novembre, il y a donc tout juste une semaine.

«Ce n'est pas une stratégie de négociation», a averti Clément Richard, président du conseil d'administration de la PdA, pendant une conférence de presse organisée hier après-midi à Montréal. «Les 152 techniciens ne sont pas congédiés: nous ne les embauchons plus, puisque nous cessons dorénavant d'offrir leurs services aux locataires de nos salles.»

Le président du syndicat, Edward Kreuzer, a été informé de cette décision par courrier hier. «La nouvelle est tellement grosse que nous devons prendre le temps d'examiner dans le

VOIR PAGE A 10: BALAYÉS

### Pas de mondialisation sans traduction

## Alis créera 500 emplois

Chaque jour, de plus en plus de gens naviguent sur Internet. Japonais, Chinois, Espagnols et Allemands, tout le monde y est. Mais comment se comprendre? On a beau parler de mondialisation, sans service de traduction, bien des obstacles se posent. Alis Technologies, de Saint-Laurent, au nord de Montréal, a annoncé hier un investissement de 23,5 millions de dollars, pour fonder un centre internatio-

nal des langues, lequel créera 500 emplois en cinq ans. Son but? Permettre à tous les utilisateurs, ou qu'ils soient sur la planète, d'avoir accès à un logiciel de traduction automatique et à des services de traduction personnalisés afin de pouvoir enfin bénéficier de tout ce que le cybermonde peut leur offrir.

■ Lire nos informations en page A 6

### Arts médiatiques

## Granular Synthesis, ou la grand-messe techno

POL II, de Granular Synthesis, présenté par l'ACREQ les 12 et 13 novembre à l'USine C, à 21h.

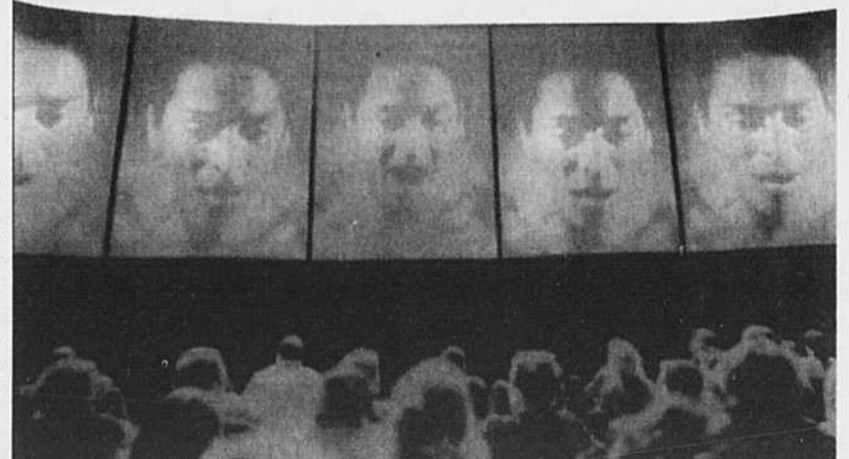
JULIE BOUCHARD

À chaque génération sa musique. Après le rock and roll qui a fait swinguer corps à corps les grands-parents, après le rock qui a projeté les parents dans les étoiles, voici venu le temps de l'extase et de la techno pour tous. Plus qu'une simple musique, la techno, qui, comme toute forme aujourd'hui, se décline en une infinité de sous-branches, est un mode de vie, une façon nouvel-

le de s'insérer dans le monde, même si c'est pour prétendre rester dans ses marges. Se déclarant non élitiste, la techno se vit comme le son du monde commun, se dit accessible au plus grand nombre. Issue des sociétés industrielles, elle prend les machines à bras-le-corps et emprunte souvent sa matière ou ses thèmes au monde technologique.

Son principal souci: faire danser, procurer du plaisir. Non plus bercer les gens sur une mélodie qui promet des lendemains qui chantent, mais, par des rythmes, des textures, des sons répétitifs, grossis, triturés, étirés et amplifiés à outrance, happer les

VOIR PAGE A 10: TECHNO



## Le monde dans un livre

DEMAIN, UN SUPPLÉMENT DE 32 PAGES SUR LE SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

avec les résultats d'un sondage sur les Québécois lecteurs réalisé par la firme Sondagem pour le compte de l'ANEL en collaboration avec LE DEVOIR



## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

EN BREF

## Un cargo s'échoue dans le fleuve

Québec (PC) — La compagnie Transorient Overseas, propriétaire du cargo maltais Alcor, échoué à l'est de l'île d'Orléans depuis mardi, doit présenter un plan de sauvetage au plus tard à midi aujourd'hui, faute de quoi le navire pourrait être saisi par le ministère fédéral des Pêches et des Océans. Sous l'effet des marées, l'état du cargo, rempli de 25 000 tonnes de clinker, une des composantes du ciment, s'est fortement détérioré. De larges fissures l'ont pratiquement brisé en deux. Après l'évaluation des experts du ministère fédéral des Transports, des spécialistes américains et canadiens, mandatés par la compagnie, sont entrés en scène depuis hier soir. L'hypothèse la plus plausible, selon Marcellin Pappillon, porte-parole du ministère des Transports, voudrait que le bateau soit vidé de son contenu sur place et que des réparations temporaires soient effectuées avant qu'il soit remorqué, vraisemblablement jusqu'au chantier maritime Davie. La compagnie n'a pas l'intention, pour l'instant, d'abandonner le navire sur les lieux du naufrage. Dix-huit membres de l'équipage, d'origine ukrainienne, ont été évacués du navire vers 1h hier, tandis que six officiers et le capitaine sont restés pour garder le vaisseau. L'enquête détaillée avec précision ce qui a conduit à l'échouement, mais l'hypothèse la plus probable reste celle de la panne de gouvernail.

## Pas de loto pour toi, mon petit

Québec (PC) — La vente de billets de loterie aux jeunes de moins de 18 ans sera interdite en vertu d'une loi déposée hier à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances, Bernard Landry. La loi vise expressément l'exploitant du commerce où sont vendus des billets de loterie. Ce marchand pourra exiger d'un éventuel acheteur de billet une attestation de son âge. Des amendes variant de 300 \$ à 3000 \$ et pouvant aller jusqu'à 6000 \$ en cas de récidive pourraient être imposées aux commerçants délinquants. Toutefois, un commerçant accusé aura un élément de défense: il pourra établir qu'il a agi avec une «diligence raisonnable» pour constater l'âge d'un acheteur de billet de loterie ou prouver qu'il avait un motif raisonnable de croire que l'acheteur avait au moins 18 ans. Dans un tel cas, aucune peine ne sera retenue. «C'était une lacune à combler dans nos lois puisque les personnes mineures se voyaient déjà intervenir à l'entrée au casino ou l'utilisation des jeux vidéo», a expliqué le ministre Landry. Le ministre n'a pas cru utile d'aller jusqu'à enlever le permis d'un marchand fautif. «Retirer le permis, ça aurait été retirer le gagne-pain. On est mieux de sanctionner financièrement», a-t-il estimé. Il y a 12 000 détaillants de Loto-Québec à travers la province.

## DE QUOI?

SUITE DE LA PAGE 1

années 60, plus précisément après la publication du livre d'André Laurendeau *La Crise de la conscription* en 1962, que l'événement s'est gravé dans la mémoire collective. Mme Richard ajoute en outre que, dans le rapport Parent de 1963-66, devant donner naissance au système d'éducation tel qu'on le connaît aujourd'hui, il était mentionné que l'enseignement de l'histoire militaire était «pathologique», un peu dépassé et qu'il n'était pas nécessaire de s'y consacrer. On se souvient de ce que l'on veut bien...

Cela dit, il n'y a pas qu'au Québec que le peu d'importance accordée au jour du Souvenir suscite des questionnements. Sur les chaînes anglophones, cette semaine, certains reportages faisaient état du peu de connaissance de l'histoire militaire de la population. Et d'interroger des passants dans la rue qui ignoraient ce qu'étaient Vimy, le jour J ou le débarquement de Normandie.

Comme quoi la mémoire peut se construire des souvenirs mais peut aussi oublier.



S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

## LE DEVOIR

Les bureaux de *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

## L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

*Le Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## BALAYÉS

«Comme si un épicier décidait de ne plus offrir tel ou tel produit», a expliqué Clément Richard

SUITE DE LA PAGE 1

détail la déclaration de M. Richard avant de commenter», a dit le vice-président du syndicat, Bertrand Turgeon, joint hier en début de soirée. Le syndicat ne devrait pas réagir officiellement avant ce matin.

La société aurait sollicité des avis juridiques, auprès d'au moins un cabinet d'avocats montréalais. «C'est la logique même: il n'y a personne qui travaille et il n'y a plus de contrat de travail», a résumé Clément Richard. «Soyons clairs: [les syndiqués] ont dit: "Ce contrat-là n'existe plus et nous faisons la grève pour en négocier un nouveau." Si nous céditions les travaux de nos techniciens en sous-traitance, nous aurions un sérieux problème. Mais nous n'aliénons aucune entreprise. C'est un service qu'on n'offre plus à nos clients, à nos locataires, et c'est en cela que [notre décision] est tout à fait légale. Comme si un épicier décidait de ne plus offrir tel ou tel produit.»

Pour bien comprendre la situation, il faut savoir que la société d'État du Québec, propriétaire de la Place des Arts, loue les salles du complexe artistique du centre-ville de Montréal. En plus, elle offrait donc, jusqu'au déclenchement de la grève, des services de techniciens de scène à ses locataires. Le tour de passe-passe employé par la société consiste donc à ne plus offrir et à ne plus fournir ces services techniques: à chaque location de salle ne correspond plus une embauche de personnel, un point c'est tout. «Tous nos locataires [peuvent] maintenant embaucher des techniciens de leur choix, y compris des membres de l'IATSE», a résumé Clément Richard.

Les membres de l'IATSE sont réputés pour leur militantisme et leur corporatisme. On peut logiquement prévoir une longue et chaude lutte entre la société et les syndiqués. Le conflit pourrait même se transporter autour des autres scènes culturelles où ce syndicat est représenté. Une bataille juridique est aussi prévisible, évidemment. Le Code du travail sera scruté à la loupe.

Tout en niant le congédiement par des moyens détournés, la société d'État souligne que cette décision «ferme et définitive» a été prise dans le contexte du conflit de travail. «Cette grève a été l'occasion [...] d'évaluer toute la question d'offrir et de fournir des services de techniciens de scène à [nos] locataires», dit un communiqué émis hier par la Place des Arts. «Le conseil a, dans cette évaluation, constaté que l'utilisation par ses locataires des techniciens de scène fournis créait, pour ces locataires, des inconvénients importants dans l'exécution de leur production ainsi que des coûts prohibitifs.»

Au cours des cinq derniers mois, l'utilisation des cadres

de la Place des Arts en remplacement des techniciens en grève aurait démontré que «les plannings d'emploi imposaient des coûts trop élevés», selon Clément Richard. Ainsi, pour le montage de la scénographie du gala en hommage à Richard Verreault, le 28 septembre, six cadres inexpérimentés ont remplacé les treize syndiqués qui auraient normalement été embauchés par l'Opéra de Montréal, selon les exigences de la convention collective. Ensuite, pendant la représentation, trois cadres ont pris le relais des huit syndiqués de l'IATSE prescrits par les «plannings d'emploi» du contrat de travail. «Je ne peux pas évaluer précisément les sommes qui seront économisées par notre décision, mais je crois que les prix vont chuter», a encore dit M. Richard.

Le président du conseil a également fait référence à l'échec de la tentative de conciliation, jeudi dernier, pour expliquer la décision radicale de la société. Selon la partie patronale, pendant cette dernière tentative d'en arriver à un accord, les syndiqués ont refusé de céder du terrain et sont même revenus à la charge avec de nouvelles demandes.

Au déclenchement de la grève, les 152 membres du syndicat réclamaient une augmentation de leur tarif horaire d'environ 25 % et le retour à un cloisonnement plus strict des fonctions d'emploi. La direction affirmait alors qu'un technicien de l'IATSE gagnait environ 50 000 \$ par année, bien davantage que beaucoup de comédiens, danseurs ou musiciens se produisant sur les scènes du complexe artistique. En conciliation la semaine dernière, selon leur employeur, les syndiqués refusaient toujours que les chefs d'équipe soient choisis par la partie patronale.

Plusieurs dizaines de spectacles ont été annulés et surtout relocalisés depuis le début de la grève, en juin, à la veille du lancement du Festival international de jazz de Montréal.

Quatre grandes compagnies sont installées en permanence à la PdA, soit l'Orchestre symphonique de Montréal, les Grands Ballets canadiens, l'Opéra de Montréal et la Compagnie Jean Duceppe. Leurs directions respectives ont été informées de la nouvelle situation un peu avant les journalistes, hier après-midi.

«Il faut maintenant qu'on s'assoie et qu'on évalue la nouvelle situation», a dit Michel Dumont, interviewé après la conférence de presse du conseil d'administration à laquelle il était venu assister. «Le ballon est dans notre cour. La Place des Arts n'engagera plus de techniciens pour nous. Il faudra bien qu'on le fasse. [...] Franchement, je ne sais même pas si c'est un soulagement pour moi. Nous n'allons engager que les gens dont nous avons vraiment besoin. Mais il y a peut-être d'autres aspects à considérer.»

## COLOMBIE Trois extraditions sont ordonnées

SUITE DE LA PAGE 1

Le gouvernement «extradera tous les narcotrafiquants» pour qu'ils soient jugés à l'étranger s'ils sont responsables de cet attentat, a déjà annoncé le ministre de la Justice, Romulo Gonzalez. Il est passé de la parole aux actes hier soir en autorisant l'extradition vers les États-Unis du Colombien Jaime Orlando Lara, «capo de l'héroïne», et du Cubain Sergio Bravilo. C'est la première fois que l'extradition d'un Colombien est décidée depuis le rétablissement en 1997 de l'extradition des nationaux.

Au total, 31 trafiquants du «cartel du millénaire», arrêtés le 13 octobre dernier, sont sous la menace d'une extradition aux États-Unis. Ils sont accusés d'y avoir exporté 30 tonnes de cocaïne par mois pour une valeur de cinq milliards de dollars.

La Colombie avait connu au début des années 90 une vague de terrorisme déclenchée par les «extradables», dont le chef du cartel de Medellín, Pablo Escobar, abattu par la police en décembre 1993.

L'attentat de Bogotà survient deux jours après une décision de la Cour suprême donnant un avis favorable pour remettre Jaime Orlando Lara à la justice américaine. La cour a également autorisé mercredi l'extradition aux États-Unis du trafiquant vénézuélien Fernando José Flores Garmedia, dont la présidence colombienne a également ordonné hier l'extradition.

Ces menaces d'extradition accentuent la peur des 40 millions de Co-

lombiens face à une possible reprise d'attentats meurtriers en chaîne.

La déflagration d'hier a soufflé plusieurs boutiques et détruit les vitres de tous les immeubles à la ronde, dans une zone particulièrement fréquentée. «C'était comme un tremblement de terre», s'est exclamé un témoin de l'attentat. «Le bruit de l'explosion a été terrible, notre bureau a été complètement détruit», a déclaré Francisco Gallon, employé d'une entreprise privée. Cinq voitures, dont un taxi, ont été réduites en tas de ferraille par l'explosion.

Un immense panache de poussière s'est élevé dans le quartier, avenue Pepe Sierra, après l'attentat, perçutré près d'un carrefour. Trente voitures suspectes ont été immobilisées par la police, pour être contrôlées, près du stade de football du Campin.

Plusieurs centaines de policiers et militaires ont été immédiatement mobilisés dans tous les quartiers de la justice américaine pour traquer les auteurs de l'explosion.

L'opération «millénaire» avait été le coup le plus sévère porté contre le trafic de drogue depuis le démantèlement des cartels de Medellín et Cali en 1993 et 1995. La Colombie reste le premier producteur de cocaïne, avec plus de 250 tonnes par an, qui prennent surtout le chemin des États-Unis. Six tonnes d'héroïne par an sont également fabriquées dans le pays. La feuille de coca est cultivée sur 120 000 hectares.

De graves menaces avaient été proférées en mars par des «narcos»

détenus en Colombie, avant la visite à Bogotà de la secrétaire américaine à la Justice, Janet Reno. Ils avaient promis de relancer les attentats s'ils devaient être extradés, mais ces déclarations n'avaient pas été suivies d'effets.

Un déferlement de violence aveugle avait été déclenché entre 1989 et 1993 par Pablo Escobar pour empêcher à l'époque l'extradition de ses lieutenants. «Nous préférons une tombe en Colombie à la prison aux États-Unis», avait-il alors déclaré.

Les attentats, y compris contre des avions, avaient alterné avec une série d'enlèvements et d'exécutions. L'explosion d'un camion piégé visant le siège central de la police de la justice américaine avait fait 64 morts et 500 blessés en décembre 1989. En novembre de la même année, les «narcos» avaient fait exploser en vol un appareil d'Avianca. Les 107 passagers avaient péri. La journaliste de télévision Diana Turbay, fille d'un ancien président colombien, avait été assassinée par les «extradables» en 1991.

Pour tenter de mettre fin à cette vague de violences, la Colombie avait suspendu l'extradition de ses ressortissants en 1991. Sous la pression des États-Unis, engagés dans une coopération grandissante avec Bogotà pour éradiquer la culture de coca, une loi avait à nouveau permis l'extradition des «narcos» en 1997. Mais depuis cette date, aucun trafiquant de drogue colombien n'a été déferé devant la justice américaine.

## TECHNO Un torrent

SUITE DE LA PAGE 1

danseurs comme un courant entraîne un banc de poissons et les conduire jusqu'à la transe.

L'ACREQ présente, dans le cadre d'Elektra, série d'événements électro-techno-multimédias, le groupe techno le plus couru de l'heure: Granular Synthesis. Les Montréalais qui avaient eu l'occasion de voir NoiseGate au Musée d'art contemporain de Montréal se souviendront du groupe originaire d'Autriche. Granular Synthesis présente cette fois *POL II*, un torrent audiovisuel fait d'échantillons de voix et d'images de la chanteuse et compositrice Diamanda Galas. Un flot ininterrompu d'une heure, «une masse sensuelle oscillant entre le bruit, dit leur communiqué de presse, et le trou du ver de terre». O.K. Mais aussi une expérience physique et corporelle plutôt qu'esthétique. Un courant à suivre pour vivre un instant dénué d'intentions; une façon de s'abandonner au présent sans référence aucune.

## Les enfants des ordinateurs

Sans la révolution informatique, il n'y aurait pas aujourd'hui de musique techno. Et il n'y aurait pas plus, évidemment, de groupe pour porter le nom d'un procédé informatique de traitement de l'information: Granular Synthesis. Mais avant tout, il y a d'abord eu le disco, raconte Guillaume Bara dans un livre qui fait la genèse de l'événement (*La Techno*, aux Éditions Libro Musique).

Oui, le disco, cette musique tombée en disgrâce à la fin des années 70, mais qui la première, et grâce aux technologies électroniques naissantes, avait su créer sur les pistes de danse un univers festif où tous pouvaient rêver d'abolir l'Intolérance. Grâce aux technologies, la musique commence alors à être vue comme une matière première; des fragments peuvent en être extraits et triturés en tous sens. De nouveaux motifs musicaux apparaissent: la pulsation rythmique (le fameux «bom-bom»), par exemple, ou la répétition du motif qui produit un effet hypnotique.

Au début des années 80, une nouvelle figure dans le monde de la musique s'impose dans les clubs et les discothèques: le DJ. Il vient généralement du Sud, souvent de la Jamaïque. Son but: que la piste de danse entre en transe. Ses moyens: mélanger, étaler, additionner, gonfler, épurer les musiques, superposer les rythmes et les sons. Il abat les cloisons entre les genres, les époques, les musiques noires ou blanches, dites intellectuelles ou populaires. Il se permet tout, sauf de ne pas toucher à la musique qui lui passe entre les mains. Très tôt, il gagne le statut d'artiste, mais son audience est limitée, ses zones d'influence, marginales.

Mais à la fin des années 80, tout change. Les prix de l'équipement informatique sont en chute libre; les synthétiseurs, échantillonneurs, autres équipements et logiciels nécessaires pour traiter le son apparaissent sur le marché en version accessible au commun des mortels. Le studio d'enregistrement, dont l'accès était réservé jusque-là à ceux qui disposaient d'un bon capital, se transpose sur l'ordinateur personnel. C'est la révolution: DJ, milieux indépendants, musiciens ou amateurs, pour la première fois, tous peuvent disposer d'outils de production et d'enregistrement sans devoir se ruiner.

De l'ère industrielle, la société passe à l'ère informatique. Les machines changent, passent du monstrueux au domestique. Du traitement à la chaîne à celui des fragments microscopiques. De la multiplication des machines à la machine qui peut multiplier les tâches. Bref, la machine se fait plus petite, plus précise, plus polyvalente, plus accessible. Dans ce contexte, toujours à la fin des années 80, émerge d'une ville industrielle alors en déclin, Detroit, une nouvelle matière brute: la techno. La machine, longtemps vue comme source d'asservissement pour l'homme, est prise à bras-le-corps. Les sons sont souvent empruntés à l'univers de la mécanique, de l'industrie, des machines. Les thèmes sont tirés de l'environnement industriel, technologique. Le chant, la mélodie, l'harmonie, qui autrefois offraient un repère à l'auditeur, sont remplacés par des rythmes, des sons et des textures qui n'ont plus aucun souci narratif. Être accessible au plus grand nombre, toucher aussi bien physiquement que mentalement le danseur, moduler sa danse, l'entraîner jusqu'à la transe, lui apporter du plaisir est le premier souci de la techno.

Depuis le début du siècle, des musiciens comme Schaeffer, Henri ou Stockhausen, considérés aujourd'hui comme les pères de la musique électroacoustique, cherchaient de nouveaux vocabulaires musicaux, de nouvelles sonorités et de nouvelles façons de mettre la musique et l'auditeur en relation. Leur musique restait cependant affaire de gros sous et de gros moyens. La techno se fait le visage populaire de la musique électroacoustique. Il n'est plus nécessaire d'être musicien pour faire de la musique; mieux vaut connaître les outils. Née en marge de l'industrie et des grands courants musicaux, la techno se définit comme non élitiste. À Berlin se tient chaque année, depuis dix ans, la Love Parade, un appel à la fraternité, un envahissement de la place publique par les jeunes sur fond de musique techno. L'an passé, un million de jeunes venus de tous les coins d'Europe défilaient dans les rues de Berlin. Plus qu'une nouvelle musique dans un monde où les styles et les techniques prolifèrent, la techno prend figure de nouvelle utopie.

## BLOCAGE «Je trouve que ça n'avance pas bien vite»

SUITE DE LA PAGE 1

orientés vers un ordre du jour ciblé, avec un échéancier de trois ans, quelque chose de gérable», a-t-il expliqué.

La déclaration commune de Seattle, qui définit la portée des négociations du prochain cycle de l'OMC, est «un grand texte de 32 ou 34 pages» auquel, à Genève, les ambassadeurs et les négociateurs des différents pays «travaillent nuit et jour», a souligné le ministre. «Je trouve que ça n'avance pas bien vite. Il aurait fallu arriver avec un texte», a-t-il dit. Ce document doit servir de base aux discussions que les ministres responsables du commerce extérieur des 134 pays membres tiendront pendant quatre jours à Seattle, du 30 novembre au 3 décembre. Cependant, plus l'ébauche de la déclaration sera incomplète, plus les ministres responsables du commerce extérieur auront à y mettre du leur. «J'ai l'impression que les ministres vont travailler vraiment fort à Seattle et qu'ils vont devoir obtenir une certaine flexibilité dans leur mandat de négociation», a dit M. Pettigrew. «J'ai l'impression qu'on va être obligés de la faire là, sur place.»

Lundi prochain, le ministre Pettigrew déposera à la Chambre des communes la position officielle du Canada en vue du prochain cycle de négociations à l'OMC, une position qui ne s'éloignera pas du rapport déposé en juin par le comité permanent des Affaires étrangères et de la Défense, qui avait fait 45 recommandations sur la question. «Je ne crois pas qu'il y aura de surprises», a dit le ministre. «Si les gens sont à l'aise avec la position du gouvernement canadien.»

M. Pettigrew a indiqué qu'il présentera la même position sur la diversité culturelle qu'il avait décrite il y a

quelques semaines. «La politique canadienne, c'est de développer un nouvel instrument pour discuter des questions culturelles mais également d'intégrer dans le langage de la déclaration de l'OMC le droit à la diversité culturelle et son respect ainsi que le droit des gouvernements d'intervenir», a-t-il résumé.

Bien qu'il y ait entente sur le fond, la France voudrait qu'on ne souffre mot de la diversité culturelle dans la déclaration de Seattle, de peur de prêter flanc à l'exigence d'une contrepartie des Américains touchant d'autres domaines cruciaux sur les plans économique et politique. M. Pettigrew a expliqué que le Canada avait été échaudé au printemps dernier lorsque les Américains avaient pu brandir la menace de représailles pour protester contre les privilèges accordés aux éditeurs de magazines canadiens même si l'ALENA contenait une clause d'exception culturelle. En raison de la possibilité de représailles, l'exception culturelle ne tient plus. «Il faut donc faire accepter le principe de la diversité culturelle dans la déclaration, pas dans un groupe de travail, pas dans un groupe de négociations», a-t-il pris soin de préciser. M. Pettigrew croit que l'Union européenne, qui négocie au nom des pays membres, dont la France, s'est rapprochée de la position canadienne. «Je crois comprendre que nous sommes à peu près au même endroit», a soutenu M. Pettigrew, qui a dit s'être entretenu à ce sujet avec Pascal Lamy, commissaire européen du commerce international. «Le mandat de Pascal Lamy permet certaines explorations de ce côté-là», a-t-il assuré.

Mais au-delà de la diversité culturelle et des questions dont on sait qu'elles seront à l'ordre du jour, comme l'agriculture et les services, le Canada insistera sur la «transparence» du processus de négociations, appuyant la présence

de bon nombre d'organisations non gouvernementales (ONG) à un forum parallèle à la réunion ministérielle. «Il y a des éléments de la société civile, à l'heure actuelle, qui sont en train de raconter des tas d'histoires» sur les conséquences de la libéralisation du commerce, estime le ministre. Il a précisé que ni les services de santé ni les systèmes d'éducation ne feront partie des discussions de l'OMC.

En outre, M. Pettigrew défendra l'idée d'une réforme des organisations internationales. «Ce qui me frappe, c'est l'absence de cohérence entre les différentes organisations internationales», a-t-il dit. Le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'OMC doivent travailler en partenariat et non pas appliquer des mesures aux effets contradictoires chacun de leur côté.

Aux ONG qui réclament qu'on suspende les négociations de l'OMC, le temps d'évaluer les répercussions de la libéralisation du commerce, M. Pettigrew, fervent partisan de la mondialisation, oppose que «le commerce mène au développement». La mondialisation doit cependant s'accompagner de mesures pour aider les pays les plus pauvres et les plus démunis au sein des pays les plus développés afin qu'ils acceptent le changement. «L'accentuation de la mondialisation sur le plan économique requiert davantage de programmes sociaux et non pas moins», a-t-il signalé.

Le Canada, qui voue à l'exportation 43 % de sa production, a tout à gagner, et rien à perdre, du présent cycle de négociations à l'OMC, a laissé entendre M. Pettigrew. «On arrive à Seattle avec une attitude de confiance», a-t-il dit, soulignant que le Canada vit «une situation privilégiée» avec ses finances publiques désormais saines et ses «exportateurs compétents».

LE DEVOIR LES SPORTS

Huit Alouettes parmi les étoiles

TORONTO — Les Tiger Cats de Hamilton ont obtenu la part du lion en ayant 11 représentants sur 27 dans l'équipe d'étoiles de la division Est de la Ligue canadienne de football.

des gardes Chris Burns, des Tiger Cats, et Pierre Vercheval, des Alouettes, ainsi que des bloqueurs Uzoma Okeke, des Alouettes, et Dave Hack, des Tiger Cats.

Mighty Ducks 1, Canadien 2 ... à qui sait attendre! Jeff Hackett a jubilé comme s'il venait de remporter la coupe Stanley

GUY ROBILLARD PRESSE CANADIENNE

Le Canadien en a enfin gagné une... par la marge d'un but. En triomphant 2-1 des Mighty Ducks d'Anaheim grâce à des buts de Martin Rucinsky et Sergei Zholtok hier au Centre Molson, le Canadien a mis fin à une embarrasante série de neuf matchs sans victoire, qui l'approchait dangereusement de son record de médiocrité de 12, qui date de 1926 et 1935.



Cette victoire bienvenue a aussi empêché le Canadien de se retrouver à dix victoires de la barre de .500 aussi tôt dans la saison.

HOCKEY ASSOCIATION DE L'EST

Table with 10 columns: Team, G, P, N, NR, Bp, Bc, Pts. Rows include Ottawa, Toronto, Boston, Buffalo, Montréal, Philadelphia, New Jersey, NY Rangers, NY Islanders, Pittsburgh, Florida, Carolina, Washington, Tampa Bay, Atlanta.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Table with 10 columns: Team, G, P, N, NR, Bp, Bc, Pts. Rows include Detroit, St. Louis, Nashville, Chicago, Vancouver, Colorado, Edmonton, Calgary, San Jose, Los Angeles, Phoenix, Anaheim, Dallas, and a 'Hier' section with Nashville 2, Ottawa 1, Boston 4, Toronto 3 (P), N.Y. Rangers 5, Washington 4 (P), Montréal 2, Anaheim 1, Philadelphia 4, Carolina 1, Colorado à Los Angeles.

LE BASEBALL EN BREF

Jimmy Williams, gérant de l'année New York (AP) — Jimmy Williams a été choisi le gérant de l'année dans la Ligue américaine après avoir conduit les Red Sox de Boston à une participation aux séries éliminatoires malgré la perte de Mo Vaughn.

Wade Boggs ne jouera plus Tampa (AP) — Wade Boggs, le plus récent membre du club des 3000 coups sûrs, a annoncé qu'il prenait sa retraite et acceptait un poste dans le bureau de direction des Devil Rays de Tampa Bay.

Téléphone: 985-3322 LES PETITES ANNONCES Télécopieur: 985-3340

INDEX REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES. 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL, 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL, 300 • 399 MARCHANDISES, 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI, 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES, 600 • 699 VÉHICULES.

MOTS CROISÉS. Grid with clues for horizontal and vertical words.

HORIZONTALEMENT, VERTICALEMENT. Lists of crossword clues and a solution grid for 'Solution d'hier'.

LES PETITES ANNONCES DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 À 17 H 00. Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition de lendemain.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE, 140 PROPRIÉTÉS DEMANDÉES, 160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER, 176 CHALETS À LOUER, 177 GÎTES, SÉJOURS ET COUETTE/CAFÉ, 185 CHAMBRES, 251 BUREAUX À LOUER, 410 BUREAUX, 597 RENCONTRES, 103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS, 132 CHALETS, 135 TERRAINS, 170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER, 176 CHALETS À LOUER, 177 GÎTES, SÉJOURS ET COUETTE/CAFÉ, 185 CHAMBRES, 251 BUREAUX À LOUER, 410 BUREAUX, 597 RENCONTRES.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER, 175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER, 251 BUREAUX À LOUER, 410 BUREAUX, 597 RENCONTRES, 176 CHALETS À LOUER, 177 GÎTES, SÉJOURS ET COUETTE/CAFÉ, 185 CHAMBRES, 251 BUREAUX À LOUER, 410 BUREAUX, 597 RENCONTRES.

251 BUREAUX À LOUER, 410 BUREAUX, 597 RENCONTRES, 301 OEUVRES D'ART, 307 LIVRES / DISQUES, 318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC., 320 AMEUBLEMENT, 325 INSTRUMENTS DE MUSIQUE, 408 SECTEUR CULTUREL, 430 TECHNIQUE ET MÉTIERS, 445 GARDERIES GARDIENNE, 597 RENCONTRES.

RECHERCHE universitaire, 45-55 ans, belle apparence, enthousiaste, aimant le public et la nature pour complicité sentimentale et entrepreneuriale en tourisme culturel. Patrimoine et archéologie. Cantons de l'Est. Homme scientifique, écrivain, cordial et généreux, humour et joie de vivre. Le Devoir, Dossier #56, 2050 De Bleury, 9e étage, Montréal, Qc H3A 3M9. 695 AUTOMOBILES, PONTIAC Sunbird 92, LE, jantes en aluminium, climatiseur, vitres électriques, régulateur de vitesse, 165.000 km, 3.500\$. Sébastien: 985-3317.

N'importe qui peut souffrir d'une maladie inflammatoire de l'intestin, quel que soit son âge, sa race ou son sexe. (800) 461-4683

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

EN BREF

## Un cargo s'échoue dans le fleuve

Québec (PC) — La compagnie Transorient Overseas, propriétaire du cargo maltais Alcor, échoué à l'est de l'île d'Orléans depuis mardi, doit présenter un plan de sauvetage au plus tard à midi aujourd'hui, faute de quoi le navire pourrait être saisi par le ministère fédéral des Pêches et des Océans. Sous l'effet des marées, l'état du cargo, rempli de 25 000 tonnes de clinker, une des composantes du ciment, s'est fortement détérioré. De larges fissures l'ont pratiquement brisé en deux. Après l'évaluation des experts du ministère fédéral des Transports, des spécialistes américains et canadiens, mandatés par la compagnie, sont entrés en scène depuis hier soir. L'hypothèse la plus plausible, selon Marcellin Pappillon, porte-parole du ministère des Transports, voudrait que le bateau soit vidé de son contenu sur place et que des réparations temporaires soient effectuées avant qu'il soit remorqué, vraisemblablement jusqu'au chantier maritime Davie. La compagnie n'a pas l'intention, pour l'instant, d'abandonner le navire sur les lieux du naufrage. Dix-huit membres de l'équipage, d'origine ukrainienne, ont été évacués du navire vers 1h hier, tandis que six officiers et le capitaine sont restés pour garder le vaisseau. L'enquête détaillera avec précision ce qui a conduit à l'échouement, mais l'hypothèse la plus probable reste celle de la panne de gouvernail.

## Pas de loto pour toi, mon petit

Québec (PC) — La vente de billets de loterie aux jeunes de moins de 18 ans sera interdite en vertu d'une loi déposée hier à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances, Bernard Landry. La loi vise expressément l'exploitant du commerce où sont vendus des billets de loterie. Ce marchand pourra exiger d'un éventuel acheteur de billet une attestation de son âge. Des amendes variant de 300 \$ à 3000 \$ et pouvant aller jusqu'à 6000 \$ en cas de récidive pourraient être imposées aux commerçants délinquants. Toutefois, un commerçant accusé aura un élément de défense: il pourra établir qu'il a agi avec une «diligence raisonnable» pour constater l'âge d'un acheteur de billet de loterie ou prouver qu'il avait un motif raisonnable de croire que l'acheteur avait au moins 18 ans. Dans un tel cas, aucune peine ne sera retenue. «C'était une lacune à combler dans nos lois puisque les personnes mineures se voyaient déjà intervenir à l'entrée au casino ou l'utilisation des jeux vidéo», a expliqué le ministre Landry. Le ministre n'a pas cru utile d'aller jusqu'à enlever le permis d'un marchand fautif. «Retirer le permis, ça aurait été retirer le gagne-pain. On est mieux de sanctionner financièrement», a-t-il estimé. Il y a 12 000 détaillants de Loto-Québec à travers la province.

## DE QUOI?

SUITE DE LA PAGE 1

années 60, plus précisément après la publication du livre d'André Laurendeau *La Crise de la conscription* en 1962, que l'événement s'est gravé dans la mémoire collective. Mme Richard ajoute en outre que, dans le rapport Parent de 1963-66, devant donner naissance au système d'éducation tel qu'on le connaît aujourd'hui, il était mentionné que l'enseignement de l'histoire militaire était «pathologique», un peu dépassé et qu'il n'était pas nécessaire de s'y consacrer. On se souvient de ce que l'on veut bien...

Cela dit, il n'y a pas qu'à Québec que le peu d'importance accordé au jour du Souvenir suscite des questionnements. Sur les chaînes anglophones, cette semaine, certains reportages faisaient état du peu de connaissance de l'histoire militaire de la population. Et d'interroger des passants dans la rue qui ignoraient ce qu'étaient Vimy, le jour J ou le débarquement de Normandie.

Comme quoi la mémoire peut se construire des souvenirs mais peut aussi oublier.



S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

## LE DEVOIR

Les bureaux de *Le Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet de *Le Devoir*: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

## L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

*Le Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## BALAYÉS

«Comme si un épicier décidait de ne plus offrir tel ou tel produit», a expliqué Clément Richard

SUITE DE LA PAGE 1

détail la déclaration de M. Richard avant de commenter», a dit le vice-président du syndicat, Bertrand Turgeon, joint hier en début de soirée. Le syndicat ne devrait pas réagir officiellement avant ce matin.

La société aurait sollicité des avis juridiques, auprès d'au moins un cabinet d'avocats montréalais. «C'est la logique même: il n'y a personne qui travaille et il n'y a plus de contrat de travail», a résumé Clément Richard. «Soyons clairs: [les syndiqués] ont dit: "Ce contrat-là n'existe plus et nous faisons la grève pour en négocier un nouveau." Si nous céditions les travaux de nos techniciens en sous-traitance, nous aurions un sérieux problème. Mais nous n'aliénons aucune entreprise. C'est un service qu'on n'offre plus à nos clients, à nos locataires, et c'est en cela que [notre décision] est tout à fait légale. Comme si un épicier décidait de ne plus offrir tel ou tel produit.»

Pour bien comprendre la situation, il faut savoir que la société d'Etat du Québec, propriétaire de la Place des Arts, loue les salles du complexe artistique du centre-ville de Montréal. En plus, elle offrait donc, jusqu'au déclenchement de la grève, des services de techniciens de scène à ses locataires. Le tour de passe-passe employé par la société consiste donc à ne plus offrir et à ne plus fournir ces services techniques: à chaque location de salle ne correspond plus une embauche de personnel, un point c'est tout. «Tous nos locataires [peuvent] maintenant embaucher des techniciens de leur choix, y compris des membres de l'IATSE», a résumé Clément Richard.

Les membres de l'IATSE sont réputés pour leur militantisme et leur corporatisme. On peut logiquement prévoir une longue et chaude lutte entre la société et les syndiqués. Le conflit pourrait même se transporter autour des autres scènes culturelles où ce syndicat est représenté. Une bataille juridique est aussi prévisible, évidemment. Le Code du travail sera scruté à la loupe.

Tout en niant le complot par des moyens détournés, la société d'Etat souligne que cette décision «ferme et définitive» a été prise dans le contexte du conflit de travail. «Cette grève a été l'occasion [...] d'évaluer toute la question d'offrir et de fournir des services de techniciens de scène à [nos] locataires», dit un communiqué émis hier par la Place des Arts. «Le conseil a, dans cette évaluation, constaté que l'utilisation par ses locataires de techniciens de scène fournis créait, pour ces locataires, des inconvénients importants dans l'exécution de leur production ainsi que des coûts prohibitifs.»

Au cours des cinq derniers mois, l'utilisation des cadres

de la Place des Arts en remplacement des techniciens en grève aurait démontré que «les plannings d'emploi imposaient des coûts trop élevés», selon Clément Richard. Ainsi, pour le montage de la scénographie du gala en hommage à Richard Verreault, le 28 septembre, six cadres inexpérimentés ont remplacé les treize syndiqués qui auraient normalement été embauchés par l'Opéra de Montréal, selon les exigences de la convention collective. Ensuite, pendant la représentation, trois cadres ont pris le relais des huit syndiqués de l'IATSE prescrits par les «plannings d'emploi» du contrat de travail. «Je ne peux pas évaluer précisément les sommes qui seront économisées par notre décision, mais je crois que les prix vont chuter», a encore dit M. Richard.

Le président du conseil a également fait référence à l'échec de la tentative de conciliation, jeudi dernier, pour expliquer la décision radicale de la société. Selon la partie patronale, pendant cette dernière tentative d'en arriver à un accord, les syndiqués ont refusé de céder du terrain et sont même revenus à la charge avec de nouvelles demandes.

Au déclenchement de la grève, les 152 membres du syndicat réclamaient une augmentation de leur tarif horaire d'environ 25 % et le retour à un cloisonnement plus strict des fonctions d'emploi. La direction affirmait alors qu'un technicien de l'IATSE gagnait environ 50 000 \$ par année, bien davantage que beaucoup de comédiens, danseurs ou musiciens se produisant sur les scènes du complexe artistique. En conciliation la semaine dernière, selon leur employeur, les syndiqués refusaient toujours que les chefs d'équipe soient choisis par la partie patronale.

Plusieurs dizaines de spectacles ont été annulés et surtout relocalisés depuis le début de la grève, en juin, à la veille du lancement du Festival international de jazz de Montréal.

Quatre grandes compagnies sont installées en permanence à la PdA, soit l'Orchestre symphonique de Montréal, les Grands Ballets canadiens, l'Opéra de Montréal et la Compagnie Jean Duceppe. Leurs directions respectives ont été informées de la nouvelle situation un peu avant les journaux, hier après-midi.

«Il faut maintenant qu'on sassoie et qu'on évalue la nouvelle situation», a dit Michel Dumont, interviewé après la conférence de presse du conseil d'administration à laquelle il était venu assister. «Le ballon est dans notre cour. La Place des Arts n'engagera plus de techniciens pour nous. Il faudra bien qu'on le fasse. [...] Franchement, je ne sais même pas si c'est un soulagement pour moi. Nous n'allons engager que les gens dont nous avons vraiment besoin. Mais il y a peut-être d'autres aspects à considérer.»

## COLOMBIE Trois extraditions sont ordonnées

SUITE DE LA PAGE 1

Le gouvernement «extradera tous les narcotrafiquants» pour qu'ils soient jugés à l'étranger s'ils sont responsables de cet attentat, a déjà annoncé le ministre de la Justice, Romulo Gonzalez. Il est passé de la parole aux actes hier soir en autorisant l'extradition vers les États-Unis du Colombien Jaime Orlando Lara, «capo de l'héroïne», et du Cubain Sergio Bravilo. C'est la première fois que l'extradition d'un Colombien est décidée depuis le rétablissement en 1997 de l'extradition des nationaux.

Au total, 31 trafiquants du «cartel du millénaire», arrêtés le 13 octobre dernier, sont sous la menace d'une extradition aux États-Unis. Ils sont accusés d'y avoir exporté 30 tonnes de cocaïne par mois pour une valeur de cinq milliards de dollars.

La Colombie avait connu au début des années 90 une vague de terrorisme déclenchée par les «extradables», dont le chef du cartel de Medellín, Pablo Escobar, abattu par la police en décembre 1993.

L'attentat de Bogotà survient deux jours après une décision de la Cour suprême donnant un avis favorable pour remettre Jaime Orlando Lara à la justice américaine. La cour a également autorisé mercredi l'extradition aux États-Unis du trafiquant vénézuélien Fernando José Flores Garmedía, dont la présidence colombienne a également ordonné hier l'extradition.

Ces menaces d'extradition accentuent la peur des 40 millions de Co-

lombiens face à une possible reprise d'attentats meurtriers en chaîne.

La déflagration d'hier a soufflé plusieurs boutiques et détruit les vitres de tous les immeubles à la ronde, dans une zone particulièrement fréquentée. «C'était comme un tremblement de terre», s'est exclamé un témoin de l'attentat. «Le bruit de l'explosion a été terrible, notre bureau a été complètement détruit», a déclaré Francisco Gallon, employé d'une entreprise privée. Cinq voitures, dont un taxi, ont été réduites en tas de ferraille par l'explosion.

Un immense panache de poussière s'est élevé dans le quartier, avenue Pepe Sierra, après l'attentat, perpétré près d'un carrefour. Trente voitures suspectes ont été immobilisées par la police, pour être contrôlées, près du stade de football du Campin.

Plusieurs centaines de policiers et militaires ont été immédiatement mobilisés dans tous les quartiers de la justice américaine pour traquer les auteurs de l'explosion.

L'opération millénaire avait été le coup le plus sévère porté contre le trafic de drogue depuis le démantèlement des cartels de Medellín et Cali en 1993 et 1995. La Colombie reste le premier producteur de cocaïne, avec plus de 250 tonnes par an, qui prennent surtout le chemin des États-Unis. Six tonnes d'héroïne par an sont également fabriquées dans le pays. La feuille de coca est cultivée sur 120 000 hectares.

De graves menaces avaient été proférées en mars par des «narcos»

détenus en Colombie, avant la visite à Bogotà de la secrétaire américaine à la Justice, Janet Reno. Ils avaient promis de relancer les attentats s'ils devaient être extradés, mais ces déclarations n'avaient pas été suivies d'effets.

Un déferlement de violence aveugle avait été déclenché entre 1989 et 1993 par Pablo Escobar pour empêcher à l'époque l'extradition de ses lieutenants. «Nous préférons une tombe en Colombie à la prison aux États-Unis», avait-il alors déclaré.

Les attentats, y compris contre des avions, avaient alterné avec une série d'enlèvements et d'exécutions. L'explosion d'un camion piégé visant le siège central de la police de la justice américaine avait fait 64 morts et 500 blessés en décembre 1989. En novembre de la même année, les «narcos» avaient fait exploser en vol un appareil d'Avianca. Les 107 passagers avaient péri. La journaliste de télévision Diana Turbay, fille d'un ancien président colombien, avait été assassinée par les «extradables» en 1991.

Pour tenter de mettre fin à cette vague de violences, la Colombie avait suspendu l'extradition de ses ressortissants en 1991. Sous la pression des États-Unis, engagés dans une coopération grandissante avec Bogotà pour éradiquer la culture de coca, une loi avait à nouveau permis l'extradition des «narcos» en 1997. Mais depuis cette date, aucun trafiquant de drogue colombien n'a été déferé devant la justice américaine.

## TECHNO Un torrent

SUITE DE LA PAGE 1

danseurs comme un courant entraîne un banc de poissons et les conduire jusqu'à la transe.

L'ACREQ présente, dans le cadre d'Elektra, série d'événements électro-techno-multimédias, le groupe techno le plus couru de l'heure: Granular Synthesis. Les Montréalais qui avaient eu l'occasion de voir NoiseGate au Musée d'art contemporain de Montréal se souviendront du groupe originaire d'Autriche. Granular Synthesis présente cette fois *POL II*, un torrent audiovisuel fait d'échantillons de voix et d'images de la chanteuse et compositrice Diamanda Galas. Un flot ininterrompu d'une heure, «une masse sensuelle oscillant entre le bruit, dit leur communiqué de presse, et le trou du ver de terre». O.K. Mais aussi une expérience physique et corporelle plutôt qu'esthétique. Un courant à suivre pour vivre un instant dénué d'intentions; une façon de s'abandonner au présent sans référence aucune.

## Les enfants des ordinateurs

Sans la révolution informatique, il n'y aurait pas aujourd'hui de musique techno. Et il n'y aurait pas plus, évidemment, de groupe pour porter le nom d'un procédé informatique de traitement de l'information: Granular Synthesis. Mais avant tout, il y a d'abord eu le disco, raconte Guillaume Bara dans un livre qui fait la genèse de l'événement (*La Techno*, aux Éditions Libro Musique).

Oui, le disco, cette musique tombée en disgrâce à la fin des années 70, mais qui la première, et grâce aux technologies électroniques naissantes, avait su créer sur les pistes de danse un univers festif où tous pouvaient rêver d'abolir l'intolérance. Grâce aux technologies, la musique commence alors à être vue comme une matière première; des fragments peuvent en être extraits et triturés en tous sens. De nouveaux motifs musicaux apparaissent: la pulsation rythmique (le fameux «boom-boom»), par exemple, ou la répétition du motif qui produit un effet hypnotique.

Au début des années 80, une nouvelle figure dans le monde de la musique s'impose dans les clubs et les discothèques: le DJ. Il vient généralement du Sud, souvent de la Jamaïque. Son but: que la piste de danse entre en transe. Ses moyens: mélanger, étaler, additionner, gonfler, épurer les musiques, superposer les rythmes et les sons. Il abat les cloisons entre les genres, les époques, les musiques noires ou blanches, dites intellectuelles ou populaires. Il se permet tout, sauf de ne pas toucher à la musique qui lui passe entre les mains. Très tôt, il gagne le statut d'artiste, mais son audience est limitée, ses zones d'influence, marginales.

Mais à la fin des années 80, tout change. Les prix de l'équipement informatique sont en chute libre; les synthétiseurs, échantillonneurs, autres équipements et logiciels nécessaires pour traiter le son apparaissent sur le marché en version accessible au commun des mortels. Le studio d'enregistrement, dont l'accès était réservé jusque-là à ceux qui disposaient d'un bon capital, se transpose sur l'ordinateur personnel. C'est la révolution: DJ, milieux indépendants, musiciens ou amateurs, pour la première fois, tous peuvent disposer d'outils de production et d'enregistrement sans devoir se ruiner.

De l'ère industrielle, la société passe à l'ère informatique. Les machines changent, passent du monstrueux au domestique. Du traitement à la chaîne à celui des fragments microscopiques. De la multiplication des machines à la machine qui peut multiplier les tâches. Bref, la machine se fait plus petite, plus précise, plus polyvalente, plus accessible. Dans ce contexte, toujours à la fin des années 80, émerge d'une ville industrielle alors en déclin, Detroit, une nouvelle matière sonore: la techno. La machine, longtemps vue comme source d'asservissement pour l'homme, est prise à bras-le-corps. Les sons sont souvent empruntés à l'univers de la mécanique, de l'industrie, des machines. Les thèmes sont tirés de l'environnement industriel, technologique. Le chant, la mélodie, l'harmonie, qui autrefois offraient un repère à l'auditeur, sont remplacés par des rythmes, des sons et des textures qui n'ont plus aucun souci narratif. Être accessible au plus grand nombre, toucher aussi bien physiquement que mentalement le danseur, moduler sa danse, l'entraîner jusqu'à la transe, lui apporter du plaisir est le premier souci de la techno.

Depuis le début du siècle, des musiciens comme Schaeffer, Henri ou Stockhausen, considérés aujourd'hui comme les pères de la musique électroacoustique, cherchaient de nouveaux vocabulaires musicaux, de nouvelles sonorités et de nouvelles façons de mettre la musique et l'auditeur en relation. Leur musique restait cependant affaire de gros sous et de gros moyens. La techno se fait le visage populaire de la musique électroacoustique. Il n'est plus nécessaire d'être musicien pour faire de la musique; mieux vaut connaître les outils. Née en marge de l'industrie et des grands courants musicaux, la techno se définit comme non élitiste. À Berlin se tient chaque année, depuis dix ans, la Love Parade, un appel à la fraternité, un envahissement de la place publique par les jeunes sur fond de musique techno. L'an passé, un million de jeunes venus de tous les coins d'Europe défilaient dans les rues de Berlin. Plus qu'une nouvelle musique dans un monde où les styles et les techniques prolifèrent, la techno prend figure de nouvelle utopie.

## BLOCAGE «Je trouve que ça n'avance pas bien vite»

SUITE DE LA PAGE 1

orientés vers un ordre du jour ciblé, avec un échéancier de trois ans, quelque chose de gérable», a-t-il expliqué.

La déclaration commune de Seattle, qui définit la portée des négociations du prochain cycle de l'OMC, est «un grand texte de 32 ou 34 pages» auquel, à Genève, les ambassadeurs et les négociateurs des différents pays «travaillent nuit et jour», a souligné le ministre. «Je trouve que ça n'avance pas bien vite. Il aurait fallu arriver avec un texte», a-t-il dit. Ce document doit servir de base aux discussions que les ministres responsables du commerce extérieur des 134 pays membres tiendront pendant quatre jours à Seattle, du 30 novembre au 3 décembre. Cependant, plus l'ébauche de la déclaration sera incomplète, plus les ministres responsables du commerce extérieur auront à y mettre du leur. «J'ai l'impression que les ministres vont travailler vraiment fort à Seattle et qu'ils vont devoir obtenir une certaine flexibilité dans leur mandat de négociation», a dit M. Pettigrew. «J'ai l'impression qu'on va être obligés de la faire là, sur place.»

Lundi prochain, le ministre Pettigrew déposera à la Chambre des communes la position officielle du Canada en vue du prochain cycle de négociations à l'OMC, une position qui ne s'éloignera pas du rapport déposé en juin par le comité permanent des Affaires étrangères et de la Défense, qui avait fait 45 recommandations sur la question. «Je ne crois pas qu'il y aura de surprises», a dit le ministre. «Si les gens sont à l'aise avec la position du gouvernement canadien.»

M. Pettigrew a indiqué qu'il présentera la même position sur la diversité culturelle qu'il avait décrite il y a

quelques semaines. «La politique canadienne, c'est de développer un nouvel instrument pour discuter des questions culturelles mais également d'intégrer dans le langage de la déclaration de l'OMC le droit à la diversité culturelle et son respect ainsi que le droit des gouvernements d'intervenir», a-t-il résumé.

Bien qu'il y ait entente sur le fond, la France voudrait qu'on ne souffre mot de la diversité culturelle dans la déclaration de Seattle, de peur de prêter flanc à l'exigence d'une contrepartie des Américains touchant d'autres domaines cruciaux sur les plans économique et politique. M. Pettigrew a expliqué que le Canada avait été échaudé au printemps dernier lorsque les Américains avaient pu brandir la menace de représailles pour protester contre les privilèges accordés aux éditeurs de magazines canadiens même si l'ALENA contenait une clause d'exception culturelle. En raison de la possibilité de représailles, l'exception culturelle ne tient plus. «Il faut donc faire accepter le principe de la diversité culturelle dans la déclaration, pas dans un groupe de travail, pas dans un groupe de négociations», a-t-il pris soin de préciser. M. Pettigrew croit que l'Union européenne, qui négocie au nom des pays membres, dont la France, s'est rapprochée de la position canadienne. «Je crois comprendre que nous sommes à peu près au même endroit», a soutenu M. Pettigrew, qui a dit s'être entretenu à ce sujet avec Pascal Lamy, commissaire européen du commerce international. «Le mandat de Pascal Lamy permet certaines explorations de ce côté-là», a-t-il assuré.

Mais au-delà de la diversité culturelle et des questions dont on sait qu'elles seront à l'ordre du jour, comme l'agriculture et les services, le Canada insistera sur la «transparence» du processus de négociations, appuyant la présence

de bon nombre d'organisations non gouvernementales (ONG) à un forum parallèle à la réunion ministérielle. «Il y a des éléments de la société civile, à l'heure actuelle, qui sont en train de raconter des tas d'histoires» sur les conséquences de la libéralisation du commerce, estime le ministre. Il a précisé que ni les services de santé ni les systèmes d'éducation ne feront partie des discussions de l'OMC.

En outre, M. Pettigrew défendra l'idée d'une réforme des organisations internationales. «Ce qui me frappe, c'est l'absence de cohérence entre les différentes organisations internationales», a-t-il dit. Le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'OMC doivent travailler en partenariat et non pas appliquer des mesures aux effets contradictoires chacun de leur côté.

Aux ONG qui réclament qu'on suspende les négociations de l'OMC, le temps d'évaluer les répercussions de la libéralisation du commerce, M. Pettigrew, fervent partisan de la mondialisation, oppose que «le commerce mène au développement». La mondialisation doit cependant s'accompagner de mesures pour aider les pays les plus pauvres et les plus démunis au sein des pays les plus développés afin qu'ils acceptent le changement. «L'accentuation de la mondialisation sur le plan économique requiert davantage de programmes sociaux et non pas moins», a-t-il signalé.

Le Canada, qui voue à l'exportation 43 % de sa production, a tout à gagner, et rien à perdre, du présent cycle de négociations à l'OMC, a laissé entendre M. Pettigrew. «On arrive à Seattle avec une attitude de confiance», a-t-il dit, soulignant que le Canada vit «une situation privilégiée» avec ses finances publiques désormais saines et ses «exportateurs compétents».

LE DEVOIR

# LES SPORTS

## Huit Alouettes parmi les étoiles

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Les Tiger Cats de Hamilton ont obtenu la part du lion en ayant 11 représentants sur 27 dans l'équipe d'étoiles de la division Est de la Ligue canadienne de football.

Les Alouettes de Montréal, champions dans l'Est, ont huit joueurs dans l'équipe d'étoiles. Les Argonauts de Toronto et les Blue Bombers de Winnipeg ont quatre représentants chacun. Le quart-arrière du Hamilton, Danny McManus, qui a dominé la ligue avec des gains aériens de 5318 verges, en est à sa première nomination en neuf saisons dans la LCF.

McManus est accompagné au champ arrière par les demis Mike Pringle, des Alouettes, et Ronald Williams, des Tiger Cats. Pringle en est à une sixième sélection de suite.

Chez les receveurs de passes, on retrouve les ailiers éloignés Ben Cahoon, des Alouettes, et Robert Gordon, des Blue Bombers, ainsi que les demis insérés Milt Stagg, des Blue Bombers. La ligue d'attaque est composée du centre Carl Coulter, des Tiger Cats,

des gardes Chris Burns, des Tiger Cats, et Pierre Vercheval, des Alouettes, ainsi que des bloqueurs Uzoma Okeke, des Alouettes, et Dave Hack, des Tiger Cats.

Paul Osbaldiston, des Tiger Cats, a été choisi meilleur botteur de précision. Noël Prefontaine, des Argonauts, a été retenu chez les botteurs.

La défense est composée des ailiers Elfrid Payton, des Alouettes, et Joe Montford, des Tiger Cats, ainsi que des plaqueurs Demetrius Maxie, des Argonauts, et Jason Richards, des Alouettes. Les seconds sont Mike O'Shea, des Argonauts, Calvin Tiggle, des Tiger Cats, et Maurice Kelly, des Blue Bombers.

Les demis de coin Irv et Adrien Smith ont été retenus, de même que les demis défensifs Gerald Vaughn, des Tiger Cats, et Barron Miles, des Alouettes. Rob Hitchcock, des Tiger Cats, est le demi de sûreté, tandis que Wade Miller, des Blue Bombers, a été nommé meilleur joueur des équipes spécialisées.

L'équipe d'étoiles de l'Ouest sera annoncée aujourd'hui.

### Mighty Ducks 1, Canadien 2

## ... à qui sait attendre!

### Jeff Hackett a jubilé comme s'il venait de remporter la coupe Stanley

GUY ROBILLARD  
PRESSE CANADIENNE

Le Canadien en a enfin gagné une... par la marge d'un but.

En triomphant 2-1 des Mighty Ducks d'Anaheim grâce à des buts de Martin Rucinsky et Sergei Zholtok hier au Centre Molson, le Canadien a mis fin à une embarrassante série de neuf matchs sans victoire, qui l'approchait dangereusement de son record de médiocrité de 12, qui date de 1926 et 1935.

Cette victoire bienvenue a aussi empêché le Canadien de se retrouver à dix victoires de la barre de ,500 aussi tôt dans la saison.

«La meilleure chose qui pouvait nous arriver est de jouer demain soir», disait Alain Vigneault après l'amère défaite de la veille à Pittsburgh (5-4). Loin de se laisser abattre par ce ralliement de quatre buts dans les huit dernières minutes, ses joueurs ont bien réagi face à une des bonnes équipes de la LNH.

Et les prochains visiteurs demain sont les Trashers d'Atlanta, qui se retrouvent maintenant à un point du Canadien au tout dernier rang du classement général. Mais avec quatre matchs en main tout de même...

Salué par des huées à l'annonce traditionnelle de «Accueillons nos Canadiens», le Canadien a été généreusement applaudi à la fin. Jeff Hackett, lui, a jubilé comme s'il venait de remporter la coupe Stanley!

C'était la troisième fois à ses cinq derniers matchs que le Canadien entreprenait la troisième période en avance, mais cette fois il a tenu le coup.

L'importance du premier but? Le Canadien l'avait réussi dans six des neuf matchs précédents sans remporter la victoire, bouillant même des avances de 2-0 et 3-0 au New Jersey et à Pittsburgh. Et ce n'est pas lui qui l'avait marqué à sa dernière victoire contre Buffalo...

Hier, Rucinsky réussissait le premier but de son équipe dans un quatrième match de suite, une cinquième fois en six. Zholtok procura une nouvelle avance de 2-0, à la seconde période. Hebert n'a arrêté que partiellement son tir sur réception d'une passe de Jim Cummins, qui avait gagné la bataille du coin de la patinoire avec Craig Darby. Ce trio a été un des meilleurs. Meilleur que celui de Brian Savage, le meilleur marqueur, qui Alain Vigneault avait donné Scott Thornton (0-1-1...) comme centre.

Matt Cullen a rétréci la marge quand il a lui aussi visé entre les jambières de Jeff Hackett après s'être emparé d'une rondelle libre sans qu'il n'y ait vraiment eu de faulx.



REUTERS

Cette victoire bienvenue a aussi empêché le Canadien de se retrouver à dix victoires de la barre de ,500 aussi tôt dans la saison.

#### «Salut les vrais»

Jeff Hackett, c'est un vrai. Qui n'accepte pas la défaite et qui réagit avec ses tripes. C'est lui, la veille à Pittsburgh, qui a brassé physiquement le vestiaire après l'amère défaite de 5-4. Hier, c'est encore lui qui a fait savoir à son entraîneur qu'il voulait disputer ce deuxième match en 24 heures dans des circonstances difficiles.

«Moi j'étais fixé, a déclaré Alain Vigneault, mais quand ton joueur-clé vient de voir dans ces conditions et te dit qu'il veut jouer, ça fait juste prouver la qualité de l'homme.»

«Je pense que nous avons un groupe d'individus qui sont limités en certains domaines, a déclaré un Vigneault étonnant franc. Mais ils donnent tout ce qu'ils ont. Ils l'ont fait depuis le début. C'est vrai qu'on n'a pas une fiche positive mais ce n'est pas par grand chose, et on va continuer à travailler comme on l'a fait depuis le début.»

«Nous avons eu un match très difficile la veille. Or nous avons rebondi ce soir alors qu'on aurait eu plusieurs raisons de se contenter de faire acte de présence.»

## HOCKEY

### ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est		G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts
Ottawa	11	5	1	1	1	51	35	24
Toronto	10	6	2	1	53	37	23	
Boston	7	6	4	0	43	41	18	
Buffalo	7	7	2	0	45	46	16	
Montréal	4	12	1	1	32	43	10	

Section Atlantique		G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts
Philadelphie	9	7	2	1	53	43	21	
New Jersey	8	5	2	1	39	35	19	
NY Rangers	6	9	3	0	38	46	15	
NY Islanders	4	7	2	0	26	36	10	
Pittsburgh	3	7	3	1	43	48	10	

Section Sud-Est		G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts
Floride	8	6	2	2	46	40	20	
Caroline	6	7	3	0	37	44	15	
Washington	5	8	2	1	39	49	13	
Tampa Bay	5	8	1	1	39	46	12	
Atlanta	3	8	2	1	29	47	9	

### ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale		G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts
Detroit	9	4	2	1	48	33	21	
St. Louis	9	6	0	0	46	36	18	
Nashville	6	8	1	1	37	45	14	
Chicago	3	8	4	1	36	47	11	

Section Nord-Ouest		G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts
Vancouver	8	5	3	1	50	49	20	
Colorado	7	6	2	1	42	39	17	
Edmonton	4	8	4	3	37	41	15	
Calgary	5	9	2	0	40	58	12	

Section Pacifique		G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts
San Jose	11	7	2	1	61	50	25	
Los Angeles	9	4	2	0	54	44	22	
Phoenix	9	4	3	0	52	42	21	
Anaheim	8	7	2	1	45	38	19	
Dallas	8	8	1	0	38	41	17	

#### Hier

Nashville	2	Ottawa	1
Boston	4	Toronto	3
N.Y. Rangers	5	Washington	4
Montréal	2	Anaheim	1
Philadelphie	4	Caroline	1
Colorado	4	Los Angeles	

#### Aujourd'hui

Atlanta	au New Jersey, 19h30
Buffalo	à Tampa Bay, 19h30
Pittsburgh	à Detroit, 19h30
Edmonton	à St. Louis, 20h
N.Y. Islanders	à Chicago, 20h30
Vancouver	à Phoenix, 21h

## LE BASEBALL EN BREF

### Jimmy Williams, gérant de l'année

New York (AP) — Jimmy Williams a été choisi le gérant de l'année dans la Ligue américaine après avoir conduit les Red Sox de Boston à une participation aux séries éliminatoires malgré la perte de Mo Vaughn. Williams a obtenu 20 votes de première place et cinq votes de deuxième place pour totaliser 115 points au scrutin de l'Association des chroniqueurs de baseball d'Amérique. Art Howe, des Athletics d'Oakland, a terminé deuxième. Il a gardé son équipe dans la course aux éliminatoires jusqu'en septembre malgré une masse salariale de 25,2 millions, la 24<sup>e</sup> parmi les 30 équipes des ligues majeures.

### Wade Boggs ne jouera plus

Tampa (AP) — Wade Boggs, le plus récent membre du club des 3000 coups sûrs, a annoncé qu'il prenait sa retraite et acceptait un poste dans le bureau de direction des Devil Rays de Tampa Bay. En tant qu'adjoint spécial du directeur général Chuck Lamar, il verra, entre autres, au dépistage et à l'évaluation des jeunes talents de l'organisation. Boggs, qui a évolué pendant 18 saisons, est devenu le 23<sup>e</sup> joueur dans l'histoire des ligues majeures à atteindre le plateau des 3000 coups sûrs le 7 août. Il est le seul joueur à avoir atteint ce plateau à l'aide d'un circuit. Un mois plus tard, il a subi une opération au genou qui a mis fin à sa saison.

Téléphone: 985-3322

# LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

## I • N • D • E • X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL  
100 • 150 Achat-vente-échange  
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL  
200 • 250 Achat-vente-échange  
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

## LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 8 H 30 À 17 H 00

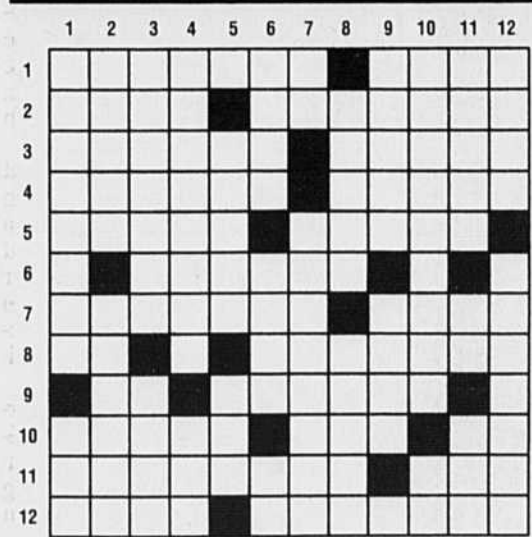
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322  
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit



## MOTS CROISÉS



### HORIZONTALLEMENT

- 1- Mou. — Monceau.
- 2- Élytre. — Cassure.
- 3- Crocodile. — Eructer.
- 4- Génie des eaux. — Reproduit.
- 5- Le non-être. — Affable.
- 6- Ornement doré.
- 7- Milieu favori. — Courage.
- 8- Rigolé. — Alliages de cuivre.
- 9- Éminence. — Clairvoyant.
- 10- Confesse. — Magané. — Deux cents.
- 11- Susceptible d'irisation. — Misaine.
- 12- Fait tort. — Renommer.

### VERTICALEMENT

- 1- Tumeur du testicule. — Défraichi.
- 2- Tanière. — Épouse de Jacob.
- 3- Vase. — Paresseux.
- 4- Génie des eaux. — Brome.
- 5- Possédé. — Prononce.
- 6- Cadeau pour l'acheteur. — Moquerie.
- 7- Particule. — Générateur du Midi.
- 8- Révolte. — Note de musique.
- 9- Os. — Quatre saisons. — Véhicule.
- 10- Fromage blanc. — Moustique.

### Solution d'hier



### 101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ROSEMONT, pour professionnel. Triplex de luxe, boiseries, impeccable, 1 x 13 1/2, 2 x 7 1/2. Revenu potentiel: 41,520\$. Prix: 360,000\$. 728-2004.

ST-BRUNO, maison pleine de charme, chaleureuse et confortable, dans le secteur «Sommet Trinité», grand terrain bien aménagé. Intimité et paix. Taxes basses. (450)461-1709 ou 653-7611

### 103

CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

ANGUS, condo, vaste 4 1/2, 1,120 pieds carrés, garage. Secteur paisible, parc. 110,000\$. (514)522-4241.

CHATEAU DECELLES Grand 3 1/2, 2 balcons, piscine, garage. Prix 115,000\$. Me Fortin. 738-6984.

### 132

CHALET

STE-EMILIE, lac Daniel, 33,000 p.c.a., 4 saisons, 73,000\$. Près golf St-Jean-de-Matha. (450)836-3026.

PRES ESTEREL, 50 min. Laval, terrain 0,055 p.c., poss. érablière, salle de réception, usage piscicole. (450)228-4424

### 135

TERRAINS

FACE A PARC condo ensolleilé, équip. mezzanine, terrasse. Stat. Prox. métro. Non-fum. Réf. 3855. (514)383-8394

PARIS MONT-PARNASSE et BASTILLE Condos 2 1/2 sem. et longue durée. Grand et beau confort (514)352-1059.

PARIS COEUR PARIS (1er). Beau studio meublé, clair, calme. Cuis. équipée, 2 lits dbl. Loc. 2 nuits à 1 mois. Fax: 011 33 2 38 97 49 91 ou caroltheot@mel.fr

Paris XVème, coin Lacourbe et Convention, 2-3 pièces rénové, tout équipé, semaine ou mois, immeuble Art Déco, rue très calme. (450) 465-9014.

ROME, charmant studio, meublé, divanlit 2 places. Quartier Monteverde Vecchio près de Villa Pamphili, 650\$/sem. 011 39 06 58 04 85 ou (418)649-2400 #5018 (fr)

### 140

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

RECHERCHE maison ancestrale sur ferme, avec ruisseau, 1 heure de Montréal maximum. Vente privée seulement. Envoyer photo à: Le Devoir, Dossier #547, 2050 De Bleury, 9e étage, Montréal, QC H3A 3M9

### 160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

AHURISSANT! A vous d'en profiter. 4 1/2, 5 1/2 rénovés, chauffés, eau chaude, poêle, frigo, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse. A partir de 450\$. 683-4066.

CENTRE-VILLE, très grand, meublé, exceptionnel, 2 c.c., boiseries, foyer de chambre, 2,400\$ chauffé. 843-7314.

### DISCRIMINATION INTERDITE

«La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.»

### AVIS À TOUTS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées. Merci de votre attention.

### 160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

HAUT DUPLEX, 5 min. métro Jarry, 6 1/2, 2 salons dbles, 1 ch. fermée, tr. prop. 575\$/sem. Libre 1 jan. 2000. 385-9238 (après 18h).

HAVRE DE PAIX, Grand 3 1/2, semi-meublé, près oratoire, planchers bois franc. 604\$. 731-0195.

LASALLE Bas 3x, face fleuve, 3 ch., 2 s.b., gar. dble, foyer, chauffé. Jany. 1,300\$. (514)917-1533.

LAVALL, luxueux 5 1/2, 3 c.c., haut de duplex, occupation immédiate, stationnement. 580\$. (450)663-7969.

PLATEAU charmant 3 1/2, près du parc Jean-Mance, planchers bois, calme, r. de-ch. avec porche, 1er déc. 475\$ chauffé. 845-2779.

### 175

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

CANTONS DE L'EST, maison santé, 15 min. Bromont ou Orford, style «Country living», Panorama exceptionnel, tranquillité, sem. mois. (514)481-6352.

ESTRIE, Domaine privé, 200 acres: 7 ch., grde salle réception, confort, équip. Piscine, ski fond, 10 min. Mont Joli. (450)647-4611.

ILES DE LA MADELEINE, maison restaurée, Dune-du-sud, confort total. Libre jusqu'en juin. 844-8994. (418)669-2465.

### 176

CHALET À LOUER

LAC L'ACHIGAN, bord de l'eau, 3 c.c., foyer en pierre, meublé, 5,000\$/saison. 765-0222. (450)653-9519.

LAC PATRICK, Laurentides, 4 c.c., foyer, tout équipé, si de fond, très beau paysage. Sem. mois/saison. (514)486-8151.

LANAUDIÈRE, 1 1/2 h. de Mt. à la sem. Chalet en bois rond près ruisseau faunique. Toutes commodités. (450)835-2999.

### 165

PROPRIÉTÉS À LOUER

\*\*\* PARIS \*\*\*  
XV<sup>e</sup>, superbe appart., 3 1/2, meublé ancien, 1. équip. pour 2-4 pers., parc. Disp. sem. mois. (450)968-0262.

A LOUER, jolie maison, 2 chambres à coucher, 2 foyers, bord de lac, idéal semi-retraite, saison d'hiver. Ste-Marquette, 3,500\$. déneigement inclus. (450)227-5968 ou (450)227-6120

### 170

HORS-FRONTIÈRES À LOUER

STE-HILAIRE, maison entièrement meublée, 3 c.c., sous-sol fini, secteur résidentiel. 950\$. (450)464-8091

PAISIBLE appart. (2 1/2) tout équipé, très ensolleilé, près Parc Tour Eiffel. Sem. mois. (514)842-1803

LA FRANCE AUTREMENT: Vaste choix de maisons, gîtes ruraux et appartements à louer dans la plupart des régions françaises. Jean-Claude Dubord Voyages Quorum (514)766-4630

PARIS XIX<sup>e</sup>, près de La Villette, 2 pièces, cuis., s.b., ascenseur, moderne, conforttable, 1 à 4 pers., sem. mois. 842-3573.

PARIS MONT-PARNASSE et BASTILLE Condos 2 1/2 sem. et longue durée. Grand et beau confort (514)352-1059.

PARIS COEUR PARIS (1er). Beau studio meublé, clair, calme. Cuis. équipée, 2 lits dbl. Loc. 2 nuits à 1 mois. Fax: 011 33 2 38 97 49 91 ou caroltheot@mel.fr

Paris XVème, coin Lacourbe et Convention, 2-3 pièces rénové, tout équipé, semaine ou mois, immeuble Art Déco, rue très calme. (450) 465-9014.

ROME, charmant studio, meublé, divanlit 2 places. Quartier Monteverde Vecchio près de Villa Pamphili, 650\$/sem. 011 39 06 58 04 85 ou (418)649-2400 #5018 (fr)

### 175

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

CANTONS DE L'EST, maison santé, 15 min. Bromont ou Orford, style «Country living», Panorama exceptionnel, tranquillité, sem. mois. (514)481-6352.

ESTRIE, Domaine privé, 200 acres: 7 ch., grde salle réception, confort, équip. Piscine, ski fond, 10 min. Mont Joli. (450)647-4611.

ILES DE LA MADELEINE, maison restaurée, Dune-du-sud, confort total. Libre jusqu'en juin. 844-8994. (418)669-2465.